



**PRÉFET  
DE L'ARIÈGE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**PRÉFECTURE**

**Cabinet de la préfète**

Bureau des affaires réservées  
et du protocole

## **Comité départemental France Relance**

9 mars 2021 à 14h30

Prefecture de l'Ariège à Foix - Salle Pierre Bayle  
(seul le prononcé fait foi)

*1er Comité départemental France Relance 2021 (Initialement prévu le 19 janvier 2021*

*→ **Comité élargi** aux grands élus et aux représentants des organisations syndicales à l'image de la concertation mise en place au niveau régional.*

Madame et messieurs les parlementaires,  
Monsieur le vice-président du conseil régional,  
Madame la présidente du conseil départemental,  
Monsieur le président de l'association des maires et élus de l'Ariège,  
Messieurs les présidents d'EPCI et élus,  
Mesdames et Messieurs les présidents des chambres consulaires, fédérations professionnelles, organisations patronales et syndicales,  
Mesdames et Messieurs les directeurs départementaux et chefs des services de l'État,  
Mesdames et Messieurs,

Ce comité, que j'ai souhaité élargi, se déroule dans le contexte très particulier de la **crise sanitaire** que nous traversons.

Le respect des protocoles sanitaires et des **mesures de distanciation sociale** n'a pas permis de nous réunir plus nombreux, en présentiel, dans la maison de l'État. Je tiens néanmoins à saluer tous les participants, je le sais très nombreux aujourd'hui, qui sont **présents en visioconférence** et les remercie.

**Cette organisation, nous protège et protège également les autres !**

Tout d'abord, ce premier comité départemental est l'occasion pour moi de souhaiter la **bienvenue en Ariège au nouveau directeur départemental des finances publiques**, Monsieur Paul CHATAIL.

Ce comité me permet également de dresser rapidement, le bilan de **l'année 2020 qui a été extraordinairement difficile**, sur le plan sanitaire bien sûr, mais également sur le plan économique et le plan social.

2020 aura été l'année de l'indispensable sauvegarde. L'État et les collectivités locales ont apporté, à leur niveau, des réponses financières permettant "d'amortir" le premier choc économique et ont ainsi protégé les entreprises et leurs salariés.

Cette année s'annonce d'ores et déjà tout aussi dense. Mais soyez assuré que **2021 sera l'année de l'offensive, celle de la relance**.

Je souhaite que 2021 soit placée sous le signe du rebond et de la reconquête économique pour notre territoire. La refondation économique, sociale, technologique et écologique portée par le gouvernement se traduit concrètement par un plan à la hauteur de nos ambitions : le plan « **France Relance** ».

Présenté le 3 septembre 2020, par Monsieur le Premier Ministre, ce plan historique dispose d'une enveloppe exceptionnelle de **100 milliards d'euros**, soit  $\frac{1}{3}$  du budget annuel de l'État.

Il est bâti sur **trois grandes priorités** :

**1- D'une part, la transition écologique :**

Avec **478 146 euros mobilisés pour six projets de rénovation** des bâtiments de l'État et un meilleur confort d'accueil des usagers.

**2- La reconquête de la compétitivité** dans les domaines jugés stratégiques :

Je pense ici, au renforcement de la compétitivité du territoire avec une **baisse des impôts de production** dès cette année et de manière pérenne pour un montant de **21 millions d'euros** pour **1 554 entreprises du département** ;

Mais France Relance c'est également le soutien à l'industrie ariégeoise, et notamment aux deux entreprises du département (*CMA Industry et Gardner*) qui ont ainsi bénéficié en 2020 et 2021 de **subventions d'un montant total de 1,7 million d'euros**, permettant la modernisation de moyens industriels et la mise en place de nouvelles technologies pour accéder à de nouveaux marchés.

### **3- Enfin, troisième pilier de ce plan, le renforcement des solidarités :**

L'État s'est fortement engagé aux côtés des communes ariégeoises pour leurs opérations d'investissement local. Ainsi : **21 projets ont ainsi été accompagnés grâce à la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)** de France Relance pour un **montant global de subventions de 4,3 millions d'euros** générant plus de 18 millions d'euros d'investissement.

Force est de constater que le plan de relance permet déjà de libérer des énergies à l'échelle de notre territoire.

Certes, la fragilité de plusieurs situations continuera d'appeler notre **vigilance**. Mais il est de **notre responsabilité de porter une ambition pour les entrepreneurs ariégeois, pour leurs salariés mais aussi pour les jeunes** dont les formations et l'entrée sur le marché du travail ont été si perturbées ces derniers mois.

Dans ce cadre, je rappelle que le gouvernement a lancé, dès l'été 2020, **le plan 1 jeune 1 solution** qui mobilise un ensemble de leviers, et notamment des dispositifs d'aides à l'embauche, aides financières, et formations à destination des jeunes.

\*\*\*

**Ce premier comité doit nous permettre de mesurer le chemin parcouru** en Ariège depuis le 3 septembre dernier, mais également **d'échanger sur les efforts qu'il nous faudra encore porter**, notamment à l'égard des secteurs les plus touchés et fragilisés.

Le Plan France Relance est **source d'espoir, à nous de le mettre en œuvre par des actions concrètes** en Ariège.

Je vous remercie et laisse maintenant la parole à Madame la Sous-préfète de Pamiers, correspondante départementale France Relance.